

Chapitre 8

La métropolisation : de la logique de fermeture à la logique d'ouverture en Algérie ou le poids des hydrocarbures*

Introduction

La globalisation, nouvelle réalité de l'économie internationale, ne peut laisser indifférent aucun acteur de la vie politique et économique. Elle remet frontalement en cause les types récurrents d'organisation et de fonctionnement de l'économie portés à leur extrême en Algérie, par l'Etat-Nation le plus jeune et le plus prosélyte de la Région.

L'ouverture récente de l'économie amène à de nouvelles recompositions économiques et sociales. Saisies à travers le prisme des politiques économiques mises en œuvre, on peut dire qu'elles s'articulent autour d'un enjeu central qui met en cause le statut de la rente procurée par l'exportation des hydrocarbures et les mécanismes de son appropriation. Cela amène à interroger les canaux principaux de sa circulation, et donc les mécanismes de sa distribution et de sa redistribution. Le budget de l'Etat et les marchés publics, s'ils continuent à en être des vecteurs principaux importants, se trouvent de plus en plus « éclipsés » par les rouages de la « nouvelle » économie du marché et du commerce extérieur, bref des formes prises par la libéralisation.

Briser la logique de fermeture et de monopole qui s'est mise en place à la faveur, de la politique d'industrialisation autocentrée c'est faire émerger une logique dynamique vertueuse d'ouverture, et donc d'insertion positive et active dans les nouvelles formes d'activité, et donc de métropolisation. Elle se heurte au poids des hydrocarbures et au degré de structuration qu'elles ont introduits dans l'économie algérienne.

* Communication présentée au colloque « La métropolisation dans le monde arabe » tenu à Nice en 2001.

La politique de développement initiale : de la logique de fermeture à la logique d'ouverture

Un Etat-Nation jeune, prosélyte et appuyé sur la rente

L'Etat-Nation en Algérie est une idée et une réalité neuve, née brutalement des décombres d'un ordre colonial qui posa les germes d'un Etat jacobin et centralisateur. Les couches sociales et les élites qui s'opposèrent à cette situation en étaient, malgré tout, profondément imprégnées et ne la rejetèrent point totalement. En effet, malgré les apparences, le socialisme qu'ils installèrent en hérita beaucoup, à travers la reconduction de l'administration, de ses agents, de ses fonctions et prérogatives. La centralisation, cependant, sera portée à un degré extrême suite à la conjonction d'une série de phénomènes qui vont jouer, tous, dans le même sens. On peut en présenter quelques uns :

- la monopolisation par l'Etat de l'entreprise du développement économique.
- son rôle « d'entrepreneur général du développement » fut assumé sous couvert de socialisme et de planification.
- ce rôle prit une tonalité particulière, à partir de l'émergence de la rente pétrolière.

Il s'ensuit que l'on peut analyser la politique de développement suivie en Algérie comme un modèle de croissance extensive, fondé essentiellement sur la valorisation financière des hydrocarbures, de destruction de l'agriculture d'exportation en phase de croissance démographique rapide.

Une polarisation excessive des investissements et de l'économie sur les hydrocarbures

La plupart des politiques de développement initiées dans les années 1950 à 1970 ont globalement récusé l'aptitude du marché et de ses mécanismes à provoquer les transformations structurelles nécessaires. Cet objectif confié à l'Etat et à la planification fut appliqué avec outrance par l'Algérie. La politique de développement – surinvestissement et surendettement à laquelle elle donna lieu se posait comme objectif majeur de mettre fin à une spécialisation jugée à juste raison comme peu satisfaisante, par diversification accrue des activités en particulier industrielles.

Le paradoxe, c'est qu'elle aboutit exactement à son contraire. L'Algérie est devenue, en quelques décennies, une économie mono exportatrice, et donc mono spécialisée sur le plan international. Ce faisant, elle s'est fortement endettée.

On a écrit trop souvent que l'Algérie a investi exclusivement -ou trop- dans les industries dites « industrialisantes » (I.S.M.M.E). Ceci est faux, en partie, si l'on examine de près les activités implantées et surtout les masses financières requises à cet effet. Le plus gros de l'investissement, et sur très longue période, a été dirigé

vers les hydrocarbures, c'est-à-dire sur la valorisation financière, et donc internationale de ces derniers et très peu dans leur transformation industrielle. La moitié, sinon la majeure partie de ses compétences, fut dirigée vers la mise en place d'installations (très coûteuses) et d'exploitations pour les exporter, bruts ou quasi-bruts, pour se procurer des devises. Ces dernières devaient financer les ambitieux programmes d'industrialisation, hautement capitalistiques, censés amorcer un développement endogène, autocentré bref le « véritable » développement.

Une série de phénomènes va se conjuguer pour s'opposer à l'endogénéisation progressive de l'appareil de production implantée « clé en mains ».

- une forte extraversion à travers l'importation de biens capitaux et d'intrants renouvelée de période en période.
- une gestion inadéquate du marché du travail et de la main-d'œuvre.
- des choix technologiques de localisation, de réalisation, etc. pas toujours judicieux.
- une gestion inappropriée des entreprises.

Ce processus, réalisé moyennant surcoûts importants, aboutit à une industrie qui, non seulement ne satisfait point la demande nationale, mais surtout ne procure pas les devises nécessaires à son fonctionnement et au remboursement des dettes contractées pour son financement.

Au lieu de résoudre les problèmes réels posés par le fonctionnement des unités industrielles nouvellement implantées, l'Algérie fuit dans la dépense ..., et en particulier, dans une stratégie de captation de la rente pétrolière ((puis gazière). Or, pour pouvoir rechercher, extraire... et acheminer des hydrocarbures, il faut des masses énormes de devises, (ce que l'on oublie trop souvent). Se met alors en place, de façon précoce, un mécanisme d'endettement accéléré qui s'amplifie pendant les périodes de chute des recettes pétrolières.

La dette est donc gagée sur la rente dès le départ. Elle va par la suite s'articuler à la rente en une spirale perverse : l'Algérie s'enferme alors dans le piège de la dette, tout en se construisant un secteur enclavé totalement exogène à son économie. Le *dutch disease*, malgré son nom, n'a pas porté atteinte à l'économie hollandaise (et par la suite anglaise) qui a réussi à absorber positivement la rente pétrolière. « *L'algerian disease* » (Benabdellah 1999) a, au contraire, complètement déstructuré l'économie algérienne en lui faisant perdre tous ses mécanismes endogènes d'ajustement.

L'économie ainsi constituée est devenue hautement explosive dans la mesure où environ 98 pour cent des ressources d'exportation proviennent des hydrocarbures, plus de 50 pour cent du budget de l'Etat (moyenne période) en est dépendant, et le pourcentage qu'ils occupent dans le PIB est trop élevé. De plus en plus, le taux de croissance de l'économie entière dépend des performances

réalisées dans les hydrocarbures, et donc de leurs prix qui lui échappent totalement et dont l'évolution est erratique. Sa capacité d'importation étant, elle, fonction du cours du dollar.

Cependant, il faut préciser que les dysfonctions de l'économie algérienne ne proviennent pas directement de la rente mais de l'usage qu'en fait l'Etat, lequel l'a administrée en se montrant plus soucieux de la reproduction sociale que de la reproduction économique (Benabdellah 1999). Finalement, le secteur des hydrocarbures se voit assigner progressivement le rôle de pourvoyeur de devises à la place de l'industrie, dispensée initialement, de façon volontaire, puis de plus en plus de façon contrainte, de rembourser la dette contractée à l'occasion de sa mise en place. La dette elle-même est perçue comme une forme anticipée de la rente. Les politiques concrètement menées font que, de simple complémentarité financière, la rente et la dette vont s'articuler en spirale que les contre-chocs pétroliers vont mettre pleinement en évidence.

Les mécanismes d'appropriation (et/ou de redistribution de la rente) sont assez largement répandus à travers en particulier le budget de l'Etat et les politiques distributives et redistributives mises en œuvre. Elles créent des situations de rentes à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La nature et l'importance des revenus ainsi procurés par les ressources pétrolières font que, progressivement, de façon directe ou indirecte, l'économie algérienne va obéir à la logique de circulation des revenus procurés par la rente. Cette logique va l'emporter sur les préoccupations productives. Cependant, si la rente provoque une augmentation générale des revenus, elle a un effet plus massif sur le niveau général des prix, ce qui provoque un effet d'inhibition qui s'oppose au développement d'autres activités économiques. L'effet de freinage étant d'autant plus important que le secteur pétrolier s'hypertrophie et que l'économie se pétrolarise.

Il en résulte une logique anti-productive en situation de « prospérité d'importation ». Les comportements des groupes et individus dans la recherche des ressources vont se détacher de l'activité productive pour se porter sur la recherche de places et de rôles dans les circuits de circulation et de répartition issus de la rente. Ce qui ruine tout développement de l'esprit d'entreprise local ou de mobilisation productive des ressources domestiques de main-d'œuvre et de capital pour la satisfaction des besoins. Bref, la rente et sa redistribution induisent et confortent un Etat néo-patrimonial fortement déconnecté de sa société et de ses activités productives (Oufriha 1996).

La métropolisation renvoie, actuellement, à au moins deux types d'analyse. Un premier courant l'analyse comme nouvelle phase d'urbanisation, voire comme phase ultime. Le second courant, plus dominant, est surtout plus inspiré par les mutations des relations économiques internationales et des activités qui en sont le vecteur.

Une nécessaire redéfinition du rôle de l'Etat

La réduction du rôle de l'Etat au sein du fonctionnement de l'économie poussée par les Institutions Financières Internationales semble recueillir un consensus général. La traduction concrète en serait la privatisation des entreprises publiques et de certains services publics nécessaires à un fonctionnement plus efficace qui tarde à se concrétiser. La libéralisation du commerce extérieur et intérieur ayant été plus facile à réaliser car plus fortement exigée par le FMI, en contrepartie des rééchelonnements accordés de la dette.

Quelles sont, dans ces conditions, les nouvelles fonctions de l'Etat ? Le secteur privé étant censé prendre la relève en matière de production, comment va-t-il assumer son rôle d'arbitre impartial entre les intérêts contradictoires des différentes couches de la population ? Quels arbitrages entre les différents secteurs d'activités (et donc essentiellement de patronats) fera-t-il face efficacement au désarmement douanier qui s'annonce suite aux négociations avec l'Union Européenne et avec l'Organisation Mondiale du Commerce. Saura-t-il établir une fiscalité adéquate en faveur des activités manufacturières et des services productifs ? Corriger de façon progressive la répartition des revenus ? Renforcer la construction et l'efficacité des services d'éducation - formation et de santé ? Garantir l'équité et l'efficacité de fonctionnement du système judiciaire ? Saura-t-il imposer un fonctionnement réellement concurrentiel ? Corriger et non accentuer les imperfections du marché ?

La nouvelle dynamique économique mondiale et ses implications

Il y a rapprochement des lieux de production et de commercialisation dans le cadre d'une production flexible, et donc la fin de l'entreprise et de l'accumulation du capital de type fordiste.

La délocalisation, destinée à tirer avantage des bas coûts de la main-d'œuvre non qualifiée, explique les mouvements de capitaux en direction des P.E.D. dans les années 1980. Ces éléments ne jouent plus un rôle décisif. Elle n'est plus adaptée aux caractéristiques désormais dominantes de la production : commandes spéciales, séries courtes, processus productifs impliquant une part élevée de *travail qualifié*, organisations productives reposant sur une adaptation continue à la demande. Ceci se réalise moyennant insertion dans des réseaux de sous-traitance et de prestations de services haut de gamme (Oman 1993).

La tendance est à la délocalisation vers des marchés de grande taille et à l'établissement de réseaux de production, d'approvisionnement et de commercialisation proches des marchés finaux. Elle tend à faire de la proximité géographique un facteur important des nouvelles localisations des investissements.

- la globalisation : C'est l'ouverture des frontières et le déclouisonnement plus fort des espaces productifs. Ces espaces sont à la base de la construction de nouvelles identités économiques fondées sur des solidarités

productives régionales. Le nouveau type de régionalisation en train de se construire n'est pas fondé, uniquement, sur l'échange de marchandises. Au contraire, la dimension investissements extérieurs y prend une place déterminante.

- d'où le problème : comment constituer une zone attractive pour les firmes en quête de délocalisation ? Comment s'insérer dans les réseaux de production qui se mettent en place ?

Les avantages comparatifs des pays sous-développés qui veulent s'insérer dans la Régionalisation et la Globalisation ne peuvent être que des « avantages construits ». Les structures économiques actuelles sont peu adaptées dans beaucoup de pays aux conditions de la globalisation, c'est-à-dire à la nouvelle donne, en matière de spécialisation internationale.

La nécessité de construction d'appareils productifs compétitifs, par construction d'activités nouvelles sur des bases tenant compte de la nouvelle donne et de l'expérience des dernières années, devient un enjeu majeur.

La métropolisation : le poids des hydrocarbures

Le poids des hydrocarbures

La disponibilité de ressources importantes en hydrocarbures (pétrole mais surtout gaz) a fait que l'Algérie a pu prolonger, de façon inconsidérée, le modèle autocentré et étatiste malgré son échec patent. Elle est donc restée exclue des marchés internationaux et du stimulant qu'ils constituent pour la production. La lenteur de la mise en place des réformes structurelles traduit le poids des résistances internes de tous les titulaires de rentes.

Le comportement économique non concurrentiel et rentier de l'économie perdure suite à l'importance des masses financières exogènes et à leur utilisation par l'Etat du fait de sa nature même (néo-patrimoniale). Le faible dynamisme industriel, y compris du secteur privé, peut lui être largement imputé.

Au delà de l'industrialisation elle-même, confisquée et monopolisée pendant longtemps par l'Etat, des ressources financières (budgétaires et autres) abondantes, « tombant du ciel », ont permis de financer, avec de très faibles efficacités sectorielles et globale, des accumulations considérables matérielles et humaines (éducation, santé, transport...) Cela a contribué aussi à augmenter la dette extérieure et permet d'expliquer sa crise lors du retournement des conditions de financements internationaux, qui est allé de pair avec le tarissement des entrées extérieures.

Non seulement il n'y a pas eu une mise sur place d'une base industrielle publique compétitive, mais l'Etat s'est opposé à la construction d'une industrie privée dynamique ou, pour le moins, ne l'a pas encouragée, de même qu'il n'a pas poussé à la concurrence et à l'esprit d'entreprise en créant des couches (et une idéologie) qui lui soient ombilicalement reliées. Son retrait de la direction de

l'économie, à la suite de la libéralisation, plus ou moins forcée, ne pouvait signifier le relais automatique par un secteur privé plus performant, inexistant précisément.

L'Algérie, à l'instar de tous les autres pays de la Région, a fini par adopter le modèle dominant de libéralisation de l'économie et de recherche plus poussée d'intégration au marché mondial. Elle a effectué avec détermination l'assainissement financier macro-économique de la première phase. Ce dernier fait porter l'effort sur l'ensemble de la population et ne nécessite pas des compétences particulières pour mener l'opération. En effet, il se résout, soit dans la manipulation de leviers monétaires (modification du taux de change, des taux d'intérêt, des prix), soit dans des mesures générales : arrêt des subventions à la consommation, blocage des créations d'emploi, gel des salaires de la fonction publique, introduction de la T.V.A., recul de l'investissement public, pour l'obtention de l'équilibre budgétaire.

Il en est différemment des ajustements et des réformes plus micro-économiques, qui semblent plus difficiles à mettre en œuvre car elles portent atteinte à des monopoles et à des situations de rente et donc à des intérêts particuliers, catégoriels. Les freins sont dressés par ceux-là mêmes qui y voient la perte des avantages octroyés par l'Etat et la disparition soit des anciennes situations de rente (monopole, protection de toutes sortes, faiblesse et évasion fiscale...), soit des nouvelles situations créées par l'ouverture du commerce extérieur. La naissance d'une couche qui vit de « l'import import » où se retrouvent anciens hauts responsables de l'Administration et du secteur public et ex. haut-gradés, (mais non uniquement) en est la manifestation la plus visible. Les ressorts profonds de fonctionnement de l'économie n'ont pas totalement changé. *Loin de se résumer à une réduction du poids de l'Etat dans l'économie, les réformes nécessitent une redéfinition active de son nouveau rôle.* Cela met en cause la qualité des élites politiques et administratives et leur capacité à *penser cette réforme*. Cela renvoie en dernier ressort à leurs origines sociales et à la faiblesse structurelle de celles pourvoyeuses de ces catégories hautes.

Finalement, l'importance de la rente procurée par les hydrocarbures a précipité et maintenu l'Algérie dans une spécialisation désavantageuse.

Les rares I.D.E. qu'elle a reçu ont été dirigés vers le secteur dont l'effet d'entraînement à long terme sur le développement est nul voire négatif : *l'algerian disease* a été autrement plus déstructurant, plus bloquant que le *dutch disease*.

La métropolisation : les commandements

La métropolisation renvoie donc à une double lecture : urbaine, certes, mais aussi industrielle et, de façon plus large, économique des villes.

- La métropolisation constitue une nouvelle conceptualisation de l'espace et des fonctions urbaines. Elle semble découler directement des effets de la globalisation sur les économies développées. On ne peut, cependant, ignorer totalement les substrats historiques, politiques et culturels sur lesquels elle se greffe.

- La métropolisation signifierait-elle croissance urbaine versus déclin urbain, c'est-à-dire « concentration des populations et des activités dans de vastes aires urbanisées de manière discontinue » ? (Laeye 1995).
- La métropolisation générerait ou conforterait des fractures urbaines d'autant plus fortes que les villes seraient plus grandes.
- Il y a renouveau du débat et des interrogations quant à la dynamique urbaine et aux espaces urbains.
- Tout un courant de recherche aborde la métropolisation par l'internationalisation des flux économiques et lie « métropoles » et « territoires » à travers la relation ville – campagne, modernisée par l'intermédiaire territorial.

C'est aussi un retour aux analyses et aux politiques urbaines et à l'aménagement du territoire. C'est la redécouverte des vertus et des lacunes de la planification.

Depuis le milieu des années 1980, qui ont marqué un retournement brutal du marché pétrolier international et constitué un contre choc dévastateur pour les pays exportateurs de pétrole, l'économie algérienne a tenté de se redéployer différemment. C'est d'abord la politique des réformes et de l'ajustement « indicible » (Benissad 1990) qui se veut autonome par rapport aux institutions de Breton Woods

C'est finalement un ajustement structurel en bonne et due forme, en 1994, avec l'ouverture et la libéralisation du commerce extérieur qui met fin au monopole étatique sur l'économie. L'ensemble de ces politiques peut se lire : libéralisation accrue de l'économie.

Depuis 1995, l'Algérie est de plus confrontée à l'enjeu de Barcelone, c'est-à-dire à la proposition d'adhésion à une zone de libre-échange européen. Or, l'Algérie présente une faiblesse particulière en matière d'attraction des I.D.E. Ce qui met en cause le fonctionnement de l'environnement économique et institutionnel de l'entreprise.

- les villes constituent-elles les creusets des nouvelles forces de développement ? Si la métropolisation conduit à « revisiter la métropole », elle nous incite aussi à redécouvrir la ville et peut-être aussi l'économie urbaine. Mais, entre les définitions proposées dans les années 1970 et actuellement, de nombreuses mutations ont eu lieu. Y a-t-il un mouvement de reconcentration de l'activité et des populations au sein des espaces urbains ?
- la métropolisation implique la référence à un certain type de ville. Les villes bénéficiaires de la métropolisation sont avant tout des grandes villes. Elles n'ont cessé de croître et elles reviennent en force dans la croissance urbaine. La taille constitue un critère majeur de différenciation des villes. Elle exprime une certaine diversité structurelle des activités et des ressources humaines. Du point de vue fonctionnel, l'attrait pour la taille démontre une certaine position de ces villes dans le système urbain. Ce sont des

« places centrales ». Elles exercent des fonctions de commandement, d'administration. Elles sont des centres décisionnels, des centres de production, des centres financiers et d'information, des centres administratifs. Les structures internes discriminantes ont évolué et avec elles, la nature des activités : *dès lors est ce la taille qui jouit de certaines fonctions ?*

- on assiste à un processus de sélection–hiérarchisation, à l'œuvre, du point de vue de la taille et de la position des villes dans les systèmes urbains nationaux et à l'échelle mondiale, du fait de la métropolisation. Il l'est tout autant du point de vue des activités que des caractéristiques du marché du travail.
- Dans le mouvement de ces dernières années, on enregistre des phénomènes remarquables : la tertiarisation de l'économie et la segmentation progressive du marché du travail.
- au niveau des villes internationalisées, la métropolisation se focalise sur des villes internationales, insérées dans l'espace mondial grâce au développement de réseaux d'échange, d'information, de produits, et de technologies internationaux. Aussi, la métropolisation semble désigner un mouvement sélectif, favorisant des villes ayant atteint un certain niveau de développement. Elle exprime la « domination » de certaines villes dans la compétition économique mondiale.

La métropolisation : anciennes et nouvelles formes d'urbanisation en Algérie

En Algérie, le vocable de « métropolisation » renvoie essentiellement, sinon exclusivement, à un certain type de ville, à une certaine croissance urbaine. Cela constitue une forme de lecture des trois plus grandes villes qualifiées de « métropoles ». La notion fut introduite en Algérie dans les années 1970, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire qui prévaut alors. Elle donne lieu à des définitions normatives et à des implantations, qui se veulent et qui vont être structurantes d'un certain nombre de villes que, en plus d'Alger, on qualifie de « métropoles ».

Les problèmes d'aménagement du territoire et de planification spatiale et urbaine sont appuyés et confortés par une série de politiques de planification sectorielle. Pendant une période relativement courte, les implantations massives, et surtout à un rythme accéléré, d'unités industrielles vont être le vecteur de transformations urbaines rapides qui s'opèrent alors. Elles seront relayées et confortées par les politiques sectorielles qui vont être mises en place au tournant des années 1980. Les implantations d'infrastructures productrices d'emplois tertiaires vont se multiplier à travers un certain nombre de cartes (scolaire, universitaire, sanitaire, etc.) qui tentent d'homogénéiser le territoire en qualifications et en activités.

Pendant un certain temps, on a l'impression qu'il y a mise en place d'un modèle de centralisation qui assure et affirme une structure urbaine hiérarchisée. Chaque wilaya est dotée des services de base, d'une sorte de minimum territorial garanti. L'action est dissociée de toute concentration urbaine et de toute efficacité économique, et résulte directement de la nature de l'Etat. Elle découle surtout de la nature des ressources dont il dispose, et qu'il redistribue aussi par le biais du budget d'équipement, lui-même alimenté directement par l'épargne budgétaire, produit de la rente.

L'extension de l'offre d'un certain nombre de services dans le cadre d'une politique d'équilibre régional, sous couvert d'une certaine équité, aboutit souvent à un surdimensionnement de cette dernière, en particulier par rapport aux capacités gestionnaires que nous avons analysées, plus particulièrement en matière d'infrastructures sanitaires (Oufriha 2000).

Mais une croissance urbaine qui ne se conforme point aux schémas de la planification se met en place. Le phénomène d'urbanisation massive qu'a connu l'Algérie durant ces dernières décennies, est marqué par :

- le rythme rapide de ces migrations,
- les origines géographiques, et donc spatiales, mais aussi socio-économiques des populations sujettes à migrations.

L'ensemble des mécanismes producteurs de tels mouvements de population, traduit des mutations profondes de la société algérienne au double plan économique et sociologique. Les politiques urbaines, ou ce qui peut en tenir lieu, n'ont su ni percevoir, ni intégrer les phénomènes complexes et de grande ampleur qui ont donné lieu à ces mouvements migratoires. Elles ont, dans la plupart des cas, adopté des standards, reproduits de façon identique et indiscriminée sur l'ensemble du territoire. Cette urbanisation explosive face à des politiques segmentées et inappropriées expliquent le « désordre urbain » auquel nous aboutissons et que l'on peut apprécier à différents niveaux :

- des problèmes aigus de circulation, des déficits chroniques de logements accompagnés de phénomènes d'extension de bidonvilles mais aussi de constructions stéréotypées, de mauvaise qualité,
- le sous dimensionnement et la vétusté des divers réseaux d'utilité publique Il est facile dans ces conditions de comprendre la crise urbaine qui secoue l'Algérie durant plus d'une décennie et ses manifestations les plus spectaculaires et les plus visibles,
- les mécanismes de segmentation et de différenciation sociale rapides,
- les phénomènes de ségrégation spatiale avec phénomènes d'exclusion sociale, producteurs de frustrations multiples et de violences. Face à cette

explosion urbaine, la politique de la ville et les instruments mis en place à cet effet semblent inadaptés.

Une planification urbaine non maîtrisée car inadaptée et non respectée

La politique des réserves foncières, constituait, en principe, l'outil de maîtrise des réserves pour les collectivités locales.

La tendance à la construction en site vierge, notamment pour la réalisation des Zhun, les transactions occultes et le plus souvent illicites bref, la spéculation foncière, ont largement entamé ces réserves prévues pour un développement à moyen et à long terme. Il en est résulté :

- a) une non maîtrise de l'urbanisation par non-respect des programmations effectuées. Les plans et autres instruments d'urbanisme, quand ils existent, ne semblent pas s'imposer à tous les acteurs publics, comme cadre d'organisation et d'évolution du tissu urbain. L'observation la plus banale, montre que l'espace urbain et sa périphérie sont soumis à des décisions ponctuelles, d'autorités locales ou centrales, agissant au coup à coup. Il y a donc, dans la pratique, une remise en cause constante de toute forme de planification urbaine, même au niveau le plus élémentaire alors que l'obligation d'élaboration de documents d'urbanisme est maintenue et constamment exigée.
- b) une programmation des investissements urbains non coordonnée. Il y a des masses financières importantes qui sont consacrées aux équipements urbains. Elles n'arrivent pas à structurer convenablement l'espace de manière à répondre de façon coordonnée aux besoins nés des extensions urbaines. En l'absence de projections urbaines intégrées qui s'imposent aux différents services et intervenants publics, on note une démultiplication de programmes d'équipement qui ne sont soumis à aucune coordination. D'où des actions sporadiques d'équipements (minimum), des excroissances urbaines dont le rythme d'extension a été très rapide. Au lieu d'impulser et surtout d'organiser et de coordonner l'urbanisation, ces actions se réduisent à des tentatives de rattrapage perpétuel, de ruptures déjà consommées (Benzaghou 1998).
- c) la dispersion des implantations conduit à des maillages plus complexes. Or les différents plans d'équipement urbain se réduisent en général à des actions isolées les unes des autres, d'où un phénomène de saupoudrage des crédits et des projets. Au regard des sommes globales très considérables qui ont été engagées dans ces actions, l'impact est très faible et, dans certain cas, dérisoire. A ce manque de coordination des actions, il faut ajouter la dichotomisation accentuée des fonctions d'équipement et de fonctionnement.

Cette dernière procède essentiellement de la séparation extrême des centres de décision qui président à ces deux fonctions. Cela se traduit concrètement par des volumes, et donc des crédits affectés aux infrastructures qui n'ont cessé de croître

d'un côté, et de l'autre, des capacités et des volontés de gestion qui n'ont cessé de se détériorer. Phénomène que l'on observe à tous les niveaux. La fuite dans la construction, et donc l'investissement, constitue une fuite en avant massive de l'Etat dans la dépense comme forme de redistribution de la rente au profit des titulaires des différents marchés publics à tous les niveaux. Il se dispense, ce faisant, et s'absout de toute politique qui ne se traduit pas par une consommation de crédits.

On note surtout une planification de programmation qui ne répond point aux besoins des grandes villes. En effet, pour les grandes villes, l'espace urbain a une forte consistance multicomunale. Cette dernière n'est pas prise en considération comme niveau particulier de planification nécessitant une approche, des outils et des modalités d'intervention particulières. Les plans communaux de développement (P.C.D) obéissent à une logique de commune. Cette démarche, valable pour des petites villes, ne l'est plus pour de vastes systèmes urbains dont l'économie et l'équilibre ne peuvent se superposer aux premiers. En premier lieu, ils se situent à des niveaux infra et occultent la continuité et l'enchevêtrement des problèmes dans les grandes villes. Au contraire, les programmes sectoriels, se décident sur la base d'une normalisation administrative qui prend appui, dans chaque cas, sur une carte (sanitaire, scolaire, universitaire etc.) et des indices moyens d'équipement calculés à partir du volume de population globale ou spécifique devant être couverte par cet équipement, et dans une vision macro-économique uniformisante.

Dans la plupart des cas, elles mettent en œuvre des approches, des classifications et des calculs qui en restent au niveau wilayal (préfectoral). Là aussi, l'approche n'est pas parfaitement compatible avec la réalité des grandes villes, des métropoles en particulier. On peut dire que les mécanismes de planification en place, même s'ils autorisent des modulations quantitatives, sont marqués par des approches standardisées qui ne tiennent pas véritablement compte des réalités des grandes villes-métropoles. C'est particulièrement patent en matière de transport.

Le désordre urbain des grandes villes résulte directement, pour certains auteurs, d'intervention incoordonnée et non intégrées dans une vision d'ensemble de développement de la ville elle-même, et de l'aménagement du territoire (Benzaghoul 1998).

Une urbanisation accompagnée d'une gestion irrationnelle

La gestion urbaine relève essentiellement de la compétence des autorités communales, la commune constituant le seul support institutionnel de l'administration des villes. Dans la réalité, d'autres acteurs, dépositaires de la puissance publique étatique ou collectivités d'un niveau supérieur (Assemblées de wilaya), interviennent.

Il reste que les communes sont légalement responsables des différentes fonctions de gestion urbaine, sur un espace découpé artificiellement et soumis à

interventions multiples, d'opérateurs différenciés. Deux séries de dysfonctions majeures ont été mises en relief par ce type de gestion :

- a) une atomisation de la décision, et donc une absence de vision d'ensemble. Le type de découpage territorial en place n'autorise pas l'intervention urbaine. Il s'y ajoute un cloisonnement des actions sectorielles. La dispersion et l'atomisation des centres de décision qui en résultent aboutissent à une gestion métropolitaine éclatée. Un des exemples les plus illustratifs est constitué par le transport urbain. En effet, sa gestion, quoique dévolue à la commune, reste un champ ouvert aux interventions directes d'autres services centraux et locaux de l'Etat.
- b) un enchevêtrement des compétences. Les différents intervenants dans la gestion urbaine agissent dans le cadre de prérogatives et d'attributions résultant de textes propres à chaque secteur. Ces textes ont été pensés et élaborés, abstraction faite des grandes villes et de la nécessité d'une gestion urbaine intégrée. Les situations d'enchevêtrement de compétences ne permettent pas de préciser le gestionnaire effectif de telle ou telle fonction vitale.

Il s'ensuit que le modèle d'urbanisation concrètement réalisé présente des caractéristiques qui n'ont rien à voir à ce qui a été projeté ou postulé. On note en particulier :

- 1) *la naissance et le développement d'aires urbaines de grandes extensions autour des principales villes du pays* et en particulier d'Alger : l'urbanisation semble s'étirer sans fin et s'étend de façon démesurée dans toutes les directions. L'espace d'Alger n'est plus organisé autour du centre-ville qui rassemblait les principaux lieux de la décision politique et économique. Ces derniers ont migré vers les hauteurs de la ville tandis que l'extension de la ville se fait par un double processus de constructions, répétitives et monotones, de grappes d'immeubles d'un côté, de pâtés de villas (ou ce qui en tient lieu), de l'autre. Ce processus d'extension et de « généralisation » de la ville l'a profondément transformée.
- 2) *une urbanisation destructrice des périmètres agricoles périurbains* : les maraîchers et les potagers qui entouraient les grandes villes ont tendance à disparaître. De nouvelles formes de mobilité internes aux métropoles urbaines se sont généralisées et intensifiées. Il y a eu un allongement considérable des navettes quotidiennes de la population active avec extension et diversification des modes de transport.

Il y a un bouleversement de l'espace central des plus grandes villes, et en particulier du centre-ville, qui caractérisait la centralité des métropoles. Il était le centre unique des affaires, de la vie publique, etc. Il y a tendance à la multiplication des centres de spécialisation fonctionnelle. Ces dernières induisant de nouvelles extensions urbaines. L'ouverture de l'économie a brusquement accru la quantité et la qualité des flux de marchandises. Les flux immatériels étant plus lents à se mettre en place.

Il y a, depuis plus d'une décennie, avec l'arrêt brusque de tout processus industriel public et le blocage de celui existant auparavant, une forte tertiarisation de la population active que les chiffres globaux de la structure de l'emploi montrent de façon très nette. (cf. tableaux)

Tableau 1 : Population active des ménages : résultats de l'enquête M.O.D. Juin 1992

Désignation	Hommes	Femmes	Total
Occupés (y compris S.N. ¹)	4 213 180	364 340	4577520
S.T.R.	1 346 750	133 520	1 480 270
Travail à domicile	1 350	162 500	163 850
Autres inactifs (15-59 ans)	256 060	158 280	414 340
Population totale	13 412 690	13 186 390	26 599 080
Taux brut d'activité	41,45	3,78	22,77
Taux brut d'activité ²	43,37	6,21	24,95

Tableau 2 : Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique et le sexe : résultats de l'enquête M.O.D. juin 1992.

B.A.E	Hommes	Femmes	Total	Dont salariés ³
Agriculture	746 670	14 660	761 330	137 150
Industries de transformation	586 160	39 260	625 420	533 520
Hydrocarbures	58 380	2 110	60 490	60 160
Autres industries	105 380	3 610	108 990	108 990
B.T.P.	593 270	6 720	599 990	522 650
Transport, entrepôts et communications	242 050	9 430	251 480	154 650
Commerce	503 1401	14 260	517 400	182 240
Administration et services fournis à la collectivité ⁴	112 390	247 870	1 360 260	1 177 590
Autres services	265 740	26 420	292 160	168 000
Total	4 213 180	364 340	4 577 520	3 044 950

Tableau 3 : Evolution de la structure de l'emploi

	1997	1998	1999	Structure emploi
Population active	8 072	8 326	8 583	
Emploi total	5 815	5 993	6 073	100
Emploi structuré	4 719	4 841	4 896	80,8
Agriculture	1 144	1 180	1 185	19,7
Industrie	487	493	493	8,2
BTPH	723	740	743	12,3
Services	987	1 030	1 057	17,2
Administration	1 378	1 398	1 420	23,3
Informel et autres ⁵	1 096	1 152	1 175	19,2
Chômage	2 257	2 333	2 510	
Taux de chômage	28,0	28,0	29,2	

Sources : Les politiques de l'emploi et leur impact sur le marché du travail : 1990-99. IHADDADEN Toufik, Sétif 28 juin 2000.

Tableau 4 : Evolution de l'emploi : années 1993 à 1996

Désignation	1993	1994	1995	1996	Accroissement 95/96 en %
Population active	6 561	6 814	7 561	7 811	3,31
I – Emploi structuré	4 273	4 325	4 505	4 641	3,02
Agriculture	1 035	1 023	1 084	1 154	6,46
Industrie	532	528	519	502	-3,28
B.T.P.	659	667	678	705	3,98
Transports, communication, commerces et services	876	896	932	954	2,36
Administration	1 171	1 211	1 292	1 326	2,63
II – Emploi informel					
Travailleurs à domicile et autres	769	829	931	984	5,69
Nombre de chômeurs	1 519	1 660	2 125	2 186	2,87

Source : Services du Délégué à la Planification pour 1993, 1994 et 1996

Source : Enquête L.S.M.S. (Enquête sur la mesure des niveaux de vie pour 1995)

Cette tertiarisation est la plus importante pour les deux plus grandes villes et en particulier Alger, contrairement aux villes constituées en pôles industriels (Annaba, Skikda).

Cependant, Alger concentre les plus grandes universités, les centres de recherches et surtout les services rares, haut de gammes. Il y a une floraison de bureaux d'études, de bureaux-conseils, de bureaux de consultation etc. alimentés certes par les nouvelles générations mais aussi par la pléthore des ex hauts cadres de l'Etat et de l'entreprise publique, soit mis en retraite de façon précoce, soit « sortis » de façon volontaire du secteur public. Elle tend aussi à concentrer les grands hôtels. Alger concentre les services qui incorporent le plus de matière grise qui tendent à se créer les lieux de réalisation comme valeur, de sous-traitance, lui permettant de jouer un rôle nouveau et démultiplié à la faveur de l'ouverture, et de la libéralisation de l'économie.

Il y a un creusement considérable des inégalités spatiales dans les deux ou trois plus grandes villes, en particulier à Alger. Elles traduisent, d'abord et avant tout les nouvelles polarisations socio-économiques en émerg, et donc les formes de ségrégation à l'œuvre tendant à l'homogénéisation et à la différenciation de quartiers, extrêmement hétérogènes au départ, du fait de leur mode de constitution et d'occupation dans les années soixante, lors de l'exode massif des Européens.

Les groupes sociaux dominants et les classes aisées qui ont émergé ces dernières années tentent de s'organiser sur des espaces différenciés et éloignés des quartiers à dominante populaire. Des mondes différents se côtoient et s'ignorent, mènent des modes de vie différents, ont des revenus sans commune mesure. Hauts murs, badaudages et voitures ont fait voler en éclat les sociabilités antérieures faites de proximités et de convivialités intenses.

Cette situation se retrouve, y compris dans les HLM qui ont rompu, voire brisé le tissu urbain, à l'intérieur même d'espaces et de gens pour lesquels la proximité socioéconomique était considérable. La dissolution des anciennes formes d'urbanité a finalement laissé la place à des comportements individualistes fortement modulés par la révolution induite par les transports individuels en automobiles et la généralisation de la télévision et de la parabole. Ces derniers comportements accentuent tout en permettant la dispersion de l'aire urbaine et périurbaine.

L'histoire urbaine d'Alger prend un sens différent, change de nature, à partir du moment où le centre-ville historique se voit progressivement vidé de ses fonctions métropolitaines, de ses commerces vitaux, de ses universités et ministères qui quittent le Centre pour aller en périphérie. Il s'est aussi délesté d'une partie de ses populations et activités liées, au profit, d'activités plus banales, de population à revenus plus faibles. La cohérence urbaine toute relative qui avait, malgré tout, réussi à s'installer au lendemain de l'indépendance, est rompue.

L'urbanisation a pris des formes nouvelles ces dernières années dans les plus grandes villes plus particulièrement à Alger, siège de la responsabilité politique et économique. Si, dans une première phase, on a pu parler de « rurbanisation » voulant signaler par là le passage brusque et massif de ruraux en zone urbaine, il semble que maintenant il faille plus parler d'atomisation sans fin. L'espace urbain ne semble plus organisé autour d'un Centre, mais se dilue entre des centres multiples.

Ce processus intense d'extension et de transformation des villes est alimenté par un mouvement de ségrégation, sélection, relocalisation suite à une politique désastreuse d'implantation de cités anonymes qui nous semble constituer un tonneau des Danaïdes et un miroir aux alouettes. Plus on construit d'immeubles, dont certains restent sous forme de carcasses pendant des années, plus on attire les populations rurales. Les constructions sont financées à fonds perdus sur des crédits publics.

Une politique de construction de lieux urbains (hôtels de luxe) destinés à recevoir des étrangers et des catégories de populations branchées sur le marché international et, de façon plus large, sur l'extérieur a reçu une impulsion décisive ces dernières années.

Métropolisation et nouvelles formes d'activités et d'insertion mondiale

Une métropolisation tronquée

La métropolisation, dans son acceptation récente, traduit une nouvelle conceptualisation de l'espace et des fonctions urbaines. Elle semble découler directement des effets de la globalisation sur la recomposition des économies. Elle s'attache aux nouvelles formes d'organisation des entreprises et aux nouvelles formes de segmentation du marché du travail inter et intra branches, mais aussi au rôle accru des services haut de gamme, et donc à la tertiarisation liée aux nouvelles technologies de la production, de l'information et de la communication. Le tertiaire dont il s'agit actuellement se révèle être l'agent actif de la productivité globale de l'économie et prend à cet égard le relais du secondaire qui a, pendant longtemps, tenté de jouer ce rôle.

C'est cette nouvelle forme de métropolisation qui, par les enjeux économiques qu'elle soulève, mérite qu'on s'y attache plus particulièrement, car c'est elle qui semble conditionner les évolutions futures et les types d'insertion (réussies ou pas) dans l'économie mondiale. La littérature disponible concerne les pays développés et/ou émergents et en général, ceux qui sont en train de gagner (c'est-à-dire de se développer) grâce à ces nouvelles formes d'organisation et à ces nouvelles activités.

Si la globalisation, la mondialisation ont donné lieu à des débats et à quelques productions de recherche en Algérie, il n'en est pas de même de la métropolisation dans cette acceptation. Cela résulte du retard considérable pris en matière d'ouverture de l'économie que l'on peut expliquer précisément par le poids pris par les hydrocarbures dans le fonctionnement de l'économie, que l'on peut ensuite analyser par la faible attractivité de l'économie algérienne en matière d'I.D.E. (Oufriha; Ferfera 2000) et la difficulté de s'insérer dans la globalisation, du fait aussi du poids des hydrocarbures.

Une ouverture tardive, difficile mais trop rapide de l'économie algérienne

La mondialisation n'a touché que très tardivement l'économie algérienne car elle a, pendant longtemps, refusé les ajustements macro-économiques nécessaires. Alors que l'endettement prenait des proportions alarmantes, on parlait à Alger de crise de liquidité et non de solvabilité, et on a refusé, pendant longtemps toute idée de dévaluation, de rééchelonnement, d'ouverture, etc. Derrière ce refus obstiné de prendre les mesures correctives nécessaires à temps, on trouve l'idée simpliste de difficultés passagères dues à la chute du prix du pétrole et du cours du dollar. Il n'y avait qu'à attendre leur redressement pour voir les difficultés disparaître. On ne voulait pas voir les distorsions structurelles.

Les ajustements macro-économiques qui ont été finalement consentis en ont été d'autant plus lourds. Les fortes conditionnalités du FMI (et les nouvelles réalités de l'économie mondiale) ont fini par s'imposer et même devenir des choix dont on essaie de tirer les conséquences. Au-delà de la politique de stabilisation et de ses résultats satisfaisants au plan de l'assainissement macro financier de l'économie, les réformes les plus difficiles restent à concrétiser.

En toute hypothèse, il y a une libéralisation forte de l'économie algérienne depuis 1994, avec la libéralisation des échanges intérieurs et extérieurs, mettant fin aux différents monopoles étatiques en particulier sur le commerce extérieur, et donc sur l'importation.

Il y a un recul accentué, voire l'abandon définitif et total des contrôles étatiques à travers la liberté des prix, la liberté d'investissement pour le secteur privé, national et étranger à qui même sont garantis et octroyés des avantages particuliers, parfois exorbitants.

L'activité financière et bancaire longtemps réprimée, suite à la conception du financement centralisé de l'économie introduite en 1970 avec la planification financière des investissements, est remise à l'honneur à partir de la loi Monnaie Crédit de 1990 qui marque le début de renversement de problématique en la matière (Oufriha 1995). L'autorisation des banques privées nationales et étrangères commence à produire ses effets avec une diversification des installations bancaires (Oufriha 2002).

L'orthodoxie financière et monétaire prend le pas sur le laxisme monétaire, financier et budgétaire qui avait caractérisé la période précédente. Cette orthodoxie manque de souplesse et se double de rigidités découlant d'une conception fortement monétariste (Ratios Cook, Consensus de Washington, Accords de Bâle)

Le blocage du processus de privatisation du secteur public, annoncé depuis 1995, n'a pas cependant empêché l'économie de faire des sauts importants en matière de privatisation dans son fonctionnement. (Bouyacoub 2000). La plus grande partie de la valeur ajoutée réalisée étant procurée par le secteur privé.

La privatisation de tous les secteurs, en particulier des services, encore monopolisés par l'Etat est à l'ordre du jour : banques, assurances, télécommunications, traitement et gestion des eaux... Il n'y a plus de tabou en la matière. On attend cependant la concrétisation des ouvertures de ces marchés qui semble imminente au vu des derniers remaniements ministériels.

La privatisation et, beaucoup plus, la démonopolisation des services publics, peut constituer le redémarrage des ajustements micro-économiques les plus décisifs. Elle le sera d'autant plus sûrement si elle est accompagnée d'une politique de l'offre, dont beaucoup d'éléments ont été déjà plantés, en vue de sa plus grande flexibilité.

Le tournant décisif serait-il en train de se faire ? L'Algérie ayant entamé récemment une double demande d'adhésion à l'U.E. et à l'OMC. Ces deux derniers dossiers sont actuellement très discutés. Mais n'est-ce pas trop précoce avec un risque de choc négatif ? La mise à niveau des entreprises n'ayant pas encore été réalisée.

En effet, ces deux mouvements impliquent des mises à niveau, des restructurations plus fondamentales de ce qui reste comme industrie. Ses contre-performances depuis dix ans, l'ont vidée de toute substance au delà des licenciements et des fermetures d'usines déjà effectués.

Comme partout ailleurs, les changements de technique de gestion et d'organisation se mettent en place. Elles provoquent actuellement un engouement et un développement spectaculaire des formations leur correspondant.

Il en est de même des nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC) qui se diffusent rapidement en particulier au niveau d'Alger dont le degré de tertiarisation est fortement accentué par rapport au reste du pays. Elle concentre l'essentiel des compétences et des ressources en la matière.

Va-t-on en Algérie, comme dans beaucoup de cas, « dans le sens de la suprématie d'une ville plutôt que l'équilibre dans les systèmes urbains nationaux ». (Sassen 1994) comme semblent le suggérer les évolutions récentes ?

La chute des recettes extérieures, l'endettement, le PAS et l'ensemble des politiques de libéralisation de l'économie entraînent la remise en cause de la

prépondérance de l'Etat et une promotion active, plus ou moins bien réussie selon les secteurs, d'une nouvelle division des tâches entre secteur privé et public.

Cela se traduit (entre autres) par la fin des subventions pour les produits de grande consommation qui enregistrent alors de fortes hausses des prix, et de façon plus large de la politique de nivellement social par les politiques de scolarisation intensive et de redistribution du Revenu national. Il s'ensuit des processus complexes mais très puissants de différenciations sociales extrêmes. L'impact social du PAS et de la libéralisation interne et externe sur l'emploi et la gestion de la force du travail se traduit par l'émergence de « nouvelles logiques marchandes » (Bernard 1982) puissamment différenciées. Soit comme forme de réponse à l'explosion urbaine et au ralentissement de la croissance et prenant souvent forme d'informel, soit comme nouvelles catégories liées au marché et en particulier au marché international où se sont reconvertis beaucoup d'anciens cadres de l'Etat et ex haut gradés. C'est la naissance d'une bourgeoisie d'affaires de type nouveau, fortement liée à l'importation.

L'explosion urbaine, enclenchée durant la période précédente et alimentée alors par l'exode rural, résulte maintenant davantage de la croissance démographique interne aux villes et de leur extension territoriale. Le taux d'urbanisation global atteint 58,5 pour cent au recensement de 1998 contre 31,4 pour cent en 1966, et dépasse les 90 pour cent pour Alger. Globalement, la population urbaine passe de près de 3,8 millions en 1966 à près de 20 millions en 1998, et celle d'Alger dépasse les 2,5 millions. Après une inversion des flux migratoires qui semblaient signaler la fin du processus d'agglomération, on enregistre de nouveau des flux migratoires positifs en faveur des plus grandes villes et en particulier d'Alger (recensement 1998). Si en 30 ans la population de l'Algérie a été multipliée par trois, celle d'Alger l'a été par 8.

Une difficulté d'insertion par les I.D.E

La globalisation désigne au plan macro-économique une étape nouvelle dans les conditions de la concurrence internationale. Les grands marchés sont alors définis comme étant fortement interdépendants et se conditionnant mutuellement.

C'est donc un nouveau contexte concurrentiel sur le plan international. Au niveau micro-économique, il se traduit par une nouvelle reconfiguration des stratégies organisationnelles des grandes firmes, l'on parle alors de « firmes globales ». Pour certains auteurs, la globalisation marque une rupture majeure, de type qualitatif, vis-à-vis de la mondialisation (Michalet 1990). Cette dernière se traduisait par un simple processus d'élargissement de l'espace de la firme au delà de son pays d'origine, sans remise en cause du modèle que l'on a qualifié « d'ethnocentré ». Au contraire, la globalisation tend à lui substituer des formes d'organisation de type « polycentrique ».

Dans ce contexte, les grandes firmes se délocalisent sans cesse. Les flux d'I.D.E. (Investissements Directs Etrangers) deviennent de plus en plus significatifs de ce mouvement. Ils peuvent constituer alors un facteur de renforcement de l'interdépendance d'espaces géographiques donnés, une porte d'entrée dans le monde global et un facteur non négligeable de croissance. Cela signifie qu'une économie (qu'une région, qu'une ville) qui accueille un flux important d'I.D.E. (et éventuellement d'investissements de portefeuille) a su se positionner à un bon niveau de crédibilité auprès des investisseurs potentiels. Cela veut dire aussi que son organisation et son potentiel économique sont objectivement, mais aussi subjectivement, l'objet d'appréciations favorables. Cette économie s'insère correctement dans *un monde global qui, du fait du développement spectaculaire des technologies de l'information devient, de plus en plus un monde d'échanges immatériels.*

Le fonctionnement de l'économie internationale s'est modifié ces dernières années. Les anticipations des agents en termes de perception de la stabilité et de la crédibilité de l'environnement dans lequel ils vont opérer, font investir autant que les strictes conditions de compétitivité et de prix. La maîtrise des réseaux semble devenir, de plus en plus, une clé pour l'exportation. Les entreprises deviennent alors des interfaces entre des fournisseurs et des clients.

L'exemple des pays du sud asiatique montre qu'une très forte spécialisation, conduite par un Etat fort de développement et par des multinationales est compatible avec un développement complexe. La croissance, dans ce cas là, peut être endogène et fonctionner par apprentissages successifs. *Les succès économiques et commerciaux étant le résultat d'une économie bien organisée, fonctionnant dans des cadres juridiques sûrs et disposant d'organisations qui s'adaptent aux normes de gestion qui se généralisent de par le monde.*

Le partenariat euro méditerranéen, dans une lecture très optimiste, tente de promouvoir ce type d'économie à l'échelle de la Région. Pour les P.T.M. (Pays du Tiers Méditerranéen), la proposition de zone de libre-échange est alors justifiée par l'élargissement du marché, afin de débloquer leurs capacités industrielles et technologiques et d'améliorer l'attractivité des I.D.E. Cela semble aller au delà de l'élimination des barrières tarifaires. Un ensemble de mesures d'accompagnement structure le partenariat autour de trois principes :

1. la concurrence qui se traduit par le libre échange ;
2. la coordination qui viserait la normalisation et l'harmonisation ;
3. la solidarité financière qui signifierait un soutien financier de la part de l'U.E (Union Européenne).

Les P.T.M. (et donc l'Algérie qui a entamé de façon plus tardive que ses deux voisins, les négociations avec l'U.E.) s'engagent à réaliser cinq objectifs :

1. stabilisation macro-économique ;
2. privatisation et déréglementation ;
3. libéralisation des échanges commerciaux ;
4. simplification et amélioration des réglementations et des procédures administratives ;
5. amélioration de la protection sociale.

Cela devrait, dit-on, leur permettre d'améliorer leur accès aux ressources financières, encourager l'investissement des firmes multinationales européennes et faciliter le transfert des innovations technologiques (Mezouaghi 2000). Cependant, on peut se poser la question de savoir « est-ce un pari sur l'avenir ou un marché de dupes ? » (Bensidoun ; Chevalier 1996).

Les avantages, supposés, des IDE sont multiples. Certains leur attribuent un rôle central dans la construction de l'Euro méditerranée, en renforçant les interdépendances entre les économies des deux rives de la Méditerranée. Est-ce bien ce qui est visé concrètement ?

La structuration de l'économie mondiale ne se fait pas directement mais à travers des « régions pôles » dont les interdépendances sont augmentées, en permettant la réalisation d'avantages comparatifs latents. En effet, un flux croissant d'IDE, dans une perspective dynamique ne doit pas se résoudre en un rôle équilibrant, de nature purement comptable, de la balance commerciale. Son intérêt principal serait qu'il permette la dynamisation des structures productives, et donc que son rôle soit de nature plus qualitative (apport de technologies, de management efficace, accès aux marchés extérieurs). Ce faisant, ils permettraient de nouvelles spécialisations internationales plus avantageuses, en constituant, par eux-mêmes, un facteur de croissance intrinsèque.

Cependant, tous les travaux montrent que globalement les P.T.M. attirent peu les IDE. Leur attractivité étant très faible par rapport aux autres régions du monde. L'explosion en volume des IDE dans le monde, s'accompagne d'une polarisation accrue de ces flux sur le plan spatial et sur celui des activités. Il y a des pays et des secteurs qui attirent et auxquels va l'essentiel de ces investissements. D'autres, au contraire, sont totalement ignorés ou régressent de façon relative. C'est ainsi que l'on a pu mettre en évidence trois Sud, en matière d'IDE. Les P.T.M., malgré quelques progrès récents, en particulier une augmentation quantitative de ces flux, l'accélération du rythme de croissance de ces flux depuis 1995, restent à la marge du mouvement d'ensemble. De plus, et à l'intérieur même de cette Région, on enregistre une double polarisation :

- 1 - Une première polarisation de type géographique fait que seuls certains pays en bénéficient : Israël, Egypte, Turquie, Maroc, Tunisie.

L'Algérie constitue (avec la Libye et la Syrie) le pays qui exerce la plus faible attractivité pour les investissements internationaux malgré un retournement doctrinal et pratique complet, concrétisé dans un code des investissements très avantageux.

2. Une seconde polarisation, de nature sectorielle, semble aussi une caractéristique lourde de l'ensemble de la Région dans la mesure où les IDE sont concentrés dans quelques activités et orientés essentiellement vers les matières premières.

En Algérie, on enregistre une situation extrême de polarisation sur les hydrocarbures. Ces derniers, comme l'ensemble des matières premières, constituent des moyens d'intégration verticale des firmes multinationales à qui ils assurent la sécurité des approvisionnements et le contrôle des prix. L'exploitation des hydrocarbures demande des masses énormes de capitaux et des technologies (prospection, exploitation, ...) que seules les grandes firmes mondiales détiennent. Le type d'alliance qui en a résulté relie ces grandes firmes et les appareils d'Etat détenteurs de droits de concessions. De plus, les relations contractuelles entre l'Etat et les firmes multinationales pour la fourniture des services de prospection et d'exploitation que ce pays a développés n'ont pas été et ne sont pas favorables à l'accueil d'IDE. En matière d'hydrocarbures, on fait apparaître une zone privilégiée d'influence entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Cependant, il faut préciser que les opérations d'investissements et/ou de partenariat restent strictement limitées à l'amont des hydrocarbures.

La participation de l'économie algérienne à la globalisation de l'économie mondiale qui mettrait fin à la participation aux échanges internationaux, par le seul biais des hydrocarbures, nécessite un développement accru et plus rapide des fonctions centrales et des services supérieurs.

C'est alors seulement, et dans le cadre de partenariats actifs, que les firmes globalisées seront intéressées à des délocalisations de segments productifs, à des implications plus fortes dans les processus de recomposition en émergence.

Notes

1. Voir tableau 2
2. T.B.A. avec T.D. et autres inactifs (15-59 ans)
3. Dont 389 810 salariés non permanents.
4. Y compris Service National.

